PIC DE POLLUTION ATTENTION A LA SANTE DE BÉBÉ

Les nourrissons, enfants, femmes enceintes et personnes âgées sont plus sensibles à la pollution de l'air et doivent se protéger lors d'un pic de pollution aux particules ou à l'ozone, dès que le niveau « alerte » est annoncé.

Lors d'un pic de pollution aux particules

- Vous pouvez sortir comme d'habitude avec votre bébé, mais évitez les sorties à proximité des grands axes routiers aux heures de pointe (7 h - 10 h et 17 h - 20 h);
- promenez votre bébé dans un porte-bébé ou dans le siège arrière d'un vélo plutôt que dans une poussette proche de la route ;
- surveillez l'apparition de gêne respiratoire (asthme ou symptômes évocateurs : fatigue, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations...);
- continuez à aérer votre logement 2 fois 10 minutes par jour, de préférence côté cour et en fin de matinée en hiver ou la nuit en été;
- n'arrêtez surtout pas la ventilation. Des polluants sont émis dans votre logement. Si vous ne renouvelez plus l'air de votre logement, ces polluants ne sont plus évacués.

Lors d'un pic de pollution à l'ozone

- Sortez de préférence avec votre bébé jusqu'à 11 h et après 20 h;
- après 13 h, privilégiez les activités calmes, en plein air comme en intérieur ;
- surveillez l'apparition de gêne respiratoire (asthme ou symptômes évocateurs : fatigue, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations...);
- continuez à aérer votre logement 2 fois 10 minutes par jour, de préférence côté cour et en début de matinée en hiver ou la nuit en été :
- n'arrêtez surtout pas la ventilation.

ALERTE - POLLUTION DE L'AIR



Je protège la santé des nourrissons et des jeunes enfants





Je sors mon enfant et je maintiens mes activités habituelles.

Je choisis le porte-bébé ou le vélo pour le surélever par rapport à la route. En cas de pollution à l'ozone, l'été, je sors bébé de préférence jusqu'à 11 h et après 20 h.



Je privilégie les parcs et les rues peu fréquentées.

J'évite les sorties à pied ou en voiture à proximité des grands axes routiers, notamment aux heures de pointe (7 h-10 h et 17 h-20 h).



Je surveille l'apparition de gêne respiratoire

(asthme ou symptômes évocateurs : fatigue, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations...). Je consulte le médecin ou le pharmacien si besoin.



Je continue d'aérer mon habitation.

2 fois 10 min par jour de préférence côté cour, en fin de matinée en hiver et en début de matinée ou la nuit l'été.

Je ne réduis pas la ventilation. Je n'utilise pas ma cheminée à foyer ouvert ni mon vieux poêle non performant.

Document publié sous licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France (CC BY-NC-ND 3.0 FR) Affiche réalisée par la Ville de Grenoble avec la contribution d'Atmo France et du Réseau Français des Villes Santé